SYNDICAT DE LA MÉDECINE GÉNÉRALE

Communiqué de presse du 24 septembre 2007

Contre les mesures autoritaires, développons les alternatives à l'installation !

Il existe des mesures qui favorisent l'installation des médecins dans les zones dites déficitaires. Ce sont celles qui développent l'organisation collective de l'offre de soins. C'est la mise en place de « maisons de santé de proximité » regroupant différents soignants, leur permettant partage d'expériences et échanges, leur offrant une organisation de travail qui leur garantit temps de formation et vie personnelle.

Au lieu de soutenir et développer ces démarches pour permettre la nécessaire continuité des soins et la couverture démographique du territoire, ce gouvernement propose des mesures inefficaces et stupides.

- *Inefficaces* car les pouvoirs publics, qui ont organisé la pénurie, ne peuvent contraindre les médecins, qui osent encore choisir la médecine générale, à se soumettre à une obligation de service public, alors qu'au même moment, ils détruisent ces mêmes services publics. Peut être a-t-il l'intention de demander au médecin de faire aussi postier, agent du trésor, et maître d'école.
- *Stupides* car c'est le meilleur moyen d'avoir l'effet inverse, en aggravant la pénurie de médecins généralistes et de soignants de premier recours.

L'engagement de médecins à exercer dans les zones déficitaires, c'est avant tout un problème d'aménagement du territoire. On ne peut pas fermer les hôpitaux de proximité, dévaloriser la continuité des soins, aggraver l'accès aux soins et, en même temps, faire une leçon de morale civique sur les responsabilités du médecin.

L'engagement des étudiants à choisir la médecine générale, c'est avant tout un problème de reconnaissance du généraliste comme pilier du réseau de soins primaires et de mise en place d'une véritable filière autonome de formation des médecins généralistes.

Cette attaque contre la médecine générale, qui coïncide avec l'aggravation du démantèlement de la protection sociale solidaire, vise à obtenir un conventionnement individuel des médecins, géré en partie par les assurances privées.

La profession doit se mobiliser contre ces mesures injustes, mais nous ne pouvons nous en remettre à ceux qui négocient en notre nom la convention médicale. C'est l'ensemble des forces professionnelles qui doit s'opposer et expliquer à la population qu'il existe d'autres solutions pour organiser, sur l'ensemble du territoire, une offre de soins permanente et de qualité.

Contacts :
Dr Didier Ménard : 06 07 16 57 78
Dr Marie Kayser : 06 86 55 80 02

Syndicat de la Médecine Générale, 52 rue Gallieni, 92240 Malakoff
Tél. : 01 46 57 85 85 – Fax : 01 46 57 08 60
e-mail : syndmedgen@free.fr – site : http://smg-pratiques.info